

PROCES VERBAL

Conseil Municipal du 13 septembre 2022

Le treize septembre deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Roncherolles- sur- le-Vivier, sous la présidence de Madame Sylvaine SANTO, Maire.

Étaient présents : Monique PILLUT-BOISSIERE, Hervé GOUBERT, Stéphanie BRUN, Christine LE NAOUR, Robert LAFITE, Eva GIGAN, Alexandra AZZOPARDI,

Étaient excusés : Jean-Michel MAZIER a donné pouvoir à Sylvaine SANTO, Eléonore FAWOUBO a donné pouvoir à Christine LE NAOUR, Gilles HATREL a donné pouvoir à Hervé GOUBERT, Maxime TROMPIER a donné pouvoir à Eva GIGAN, Vincent DECORDE a donné pouvoir à Monique BOISSIERE, Gilbert DECOODT a donné pouvoir à Stéphanie BRUN, Lucie BLANCHARD

Secrétaire de séance : Monique BOISSIERE

A - Approbation du compte-rendu de la séance du 5 juillet 2022

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 5 juillet 2022.

B - Communications diverses

Modification des règles de publicité des actes à compter du 1er juillet 2022

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'Organe Délibérant qui sera affichée en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

Le compte rendu est remplacé par le Procès-Verbal. Il sera soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance suivante, puis signé par le Maire et le secrétaire de séance. Suite à cette validation, il sera affiché en mairie et publié sur le site internet.

Madame le Maire fait circuler les remerciements suite à la carte de condoléances remise à la famille lors du décès d'une habitante de la commune.

Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) des bassins versants Cailly-Aubette-Robec a été approuvé par la Préfecture le 11 juillet 2022.

Ce PPRI a pu ainsi être ajouté au Document Communal d'Information sur les RISques Majeurs (DICRIM). Ce dernier a été communiqué aux services de la Préfecture ainsi qu'à la Métropole Rouen Normandie.

Il est disponible sur le site Internet de la commune dans la rubrique « Nos publications - Toutes les publications » et a également été diffusé via Panneau Pocket.

Une synthèse de ce DICRIM sera distribuée avec le journal municipal Les Ronches en janvier 2023. Il est en effet important que chaque habitant s'approprie les risques possibles sur le territoire.

La suite logique du DICRIM : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui est actuellement en cours d'élaboration avec l'appui de la Métropole Rouen Normandie.

Le nouveau marché Filo'r mis en place depuis le 1^{er} juillet, propose un service supplémentaire : le Flexo. Un flyer a été distribué dans les Ronches de la rentrée décrivant les détails de ce nouveau service.

Depuis le 1^{er} septembre, mise en place de la Zone à Faible Émission mobilité (ZFE-m) pour tous les véhicules motorisés sur un périmètre de 13 communes de la Métropole Rouen Normandie.

Il est nécessaire d'apposer sur le véhicule la vignette Crit'Air pour circuler dans ces 13 communes. Toutes les informations complémentaires, en particulier sur les aides financières mises en place pour le remplacement d'un véhicule classé Crit'Air 4 ou Crit'Air 5, sont disponibles sur le site Internet de la Métropole Rouen Normandie.

C - Délibérations

Rapport à la délibération n°1 - Sylvaine SANTO

Demande versement FAA fonctionnement - Métropole Rouen Normandie

Le Fonds d'Aide à l'aménagement en Fonctionnement - « FAA Fonctionnement » a pour objectif de contribuer à alléger les charges des Communes du territoire de moins de 4 500 habitants en matière d'entretien des bâtiments et des espaces publics non Métropolitains lorsque ces dernières doivent faire appel à des prestations extérieures sous forme de location de matériel spécifique et d'une prestation humaine.

Dans ce cadre, les dépenses concernées par cette aide :

- Location de matériels et taille des haies : 4 389.00 €

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à solliciter la Métropole Rouen Normandie pour le versement des crédits maximum disponibles au titre du Fonds d'Aide à l'Aménagement en fonctionnement pour l'opération ci-dessus.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote de la façon suivante :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Arrivée de Vincent DECORDE à 19h45

Rapport à la délibération n°2 - Monique BOISSIERE

Versement de la subvention pour le départ en classe de découverte de l'école élémentaire

Dans le cadre du départ en classe de découverte du 22 au 26 mai 2023 à Baugé, de toutes les classes de l'école élémentaire, le Directeur a demandé le versement d'un acompte sur la participation de la commune.

Monique BOISSIERE propose de verser à la coopérative scolaire, un acompte de 4 400 € prévu au budget 2022, le reste soit 3 696.00 € sera à prévoir au budget 2023.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote de la façon suivante :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport à la délibération n°3 - Monique BOISSIERE

Versement à la coopérative scolaire de l'école maternelle -spectacle de Noël

Dans le cadre de l'organisation du spectacle de fin d'année pour les écoles, la mairie prend en charge la totalité de la dépense. La troupe retenue CCDM demande que le paiement soit fait le jour de la prestation. Madame Monique BOISSIERE demande la possibilité de faire un virement de la somme à l'école maternelle qui se chargera de faire un chèque par la coopérative à l'organisme.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'autoriser le versement de 828 € sur la coopérative de l'école maternelle pour le règlement du spectacle de Noël

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Interventions des conseillers municipaux :

Monique BOISSIERE explique que la rentrée scolaire s'est bien passée.

Il y a 102 élèves dans les deux écoles.

42 élèves en maternelle :

- Classe des tout petits/petits/moyens : 23 élèves
- Classe des moyens/grands : 19 élèves

60 élèves en élémentaire :

- Classe de CP : 18 élèves
- Classe de CE1/CE2 : 21 élèves
- Classe de CM1/CM2 : 21 élèves

Les effectifs baissent, cela peut devenir une inquiétude sur le maintien des postes d'enseignants.

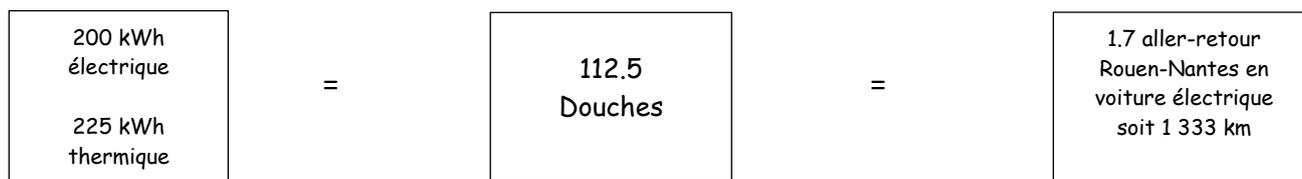
Monique BOISSIERE rappelle que depuis septembre 2021, la commune a engagé la valorisation des biodéchets et la réduction du gaspillage alimentaire avec Terraléo. Un bilan de septembre 2021 à juillet 2022 a été élaboré par l'organisme. Celui-ci est très bon.

Les données générales sur la période :

- 1 197 kg de déchets collectés
- 10 686 repas servis
- 112 g de gaspillage alimentaire par assiette

C'est -7% par rapport à la moyenne nationale (120g).

Impact sur les ressources et leurs équivalences :



Le prochain objectif : Atteindre les 105 g de gaspillage alimentaire par repas

Robert LAFITE explique que huit seaux ont été distribués aux habitants souhaitant participer au compostage sur le verger partagé. Deux seaux sont encore disponibles.

La remise du trophée Attractivité du département pour l'écoquartier est prévu le 1^{er} décembre à l'hôtel du Département.

Le spectacle intergénérationnel aura lieu le samedi 17 septembre 2022 à 16h à la Pépinière.

Le repas des anciens aura lieu le 10 décembre 2022. Eva GIGAN précise que la Commission Sociale et Solidaire a validé le fait d'alterner chaque année le repas et le colis.

Dates à retenir :

Mercredi 14 septembre 2022 - 18h à la Pépinière : Préparation de l'événement « Le jour de la nuit »

Jeudi 15 septembre 2022- 17h30 en mairie : Comité de Rédaction du journal municipal Les Ronches

Samedi 17 septembre 2022 :

- à partir de 14h portes ouvertes à la Bergerie du Vivier dans le cadre de « Manger bio et local »
- 16h à La Pépinière spectacle intergénérationnel organisée par la Commission Sociale et Solidaire

Dimanche 18 septembre 2022 : repas de quartier rue des 3 fermes Closeau

Mardi 20 septembre 2022 : 18h en mairie réunion de l'Entente Intercommunale des Collèges

Jeudi 22 septembre 2022 : 9h-17h à Caen conférence « Biodiversité et Trame noire - allons vers un éclairage plus raisonné ». Partage d'expérience de Roncherolles sur la gestion de l'éclairage public et la labellisation village étoilé

Mardi 27 septembre 2022 : Visio commission mobilité MRN (participation Robert LAFITE)

Samedi 1^{er} octobre 2022 : 14h-17h animation organisée par le CMJ « Petit chien, grand destin » sur la découverte des chiens guides

Lundi 3 octobre 2022 : 17h puis 18h bureau et conseil de la Métropole Rouen Normandie au H2O

Mardi 4 octobre 2022 : 18h30 en mairie commission du personnel

Jeudi 6 et vendredi 7 octobre 2022 : forum de la résilience Métropole Rouen Normandie

Samedi 8 octobre 2022 : 14h-17h à la Pépinière jeu de fresques du climat organisé par la Commission Environnement

Mardi 11 octobre 2022 : 18h30 réunion de la Commission Sociale et Solidaire

Mercredi 12 octobre 2022 : 13h30 réunion CMJ en mairie

Du 12 au 16 octobre : action « journées des risques » organisée par la Métropole Rouen Normandie

Samedi 15 octobre 2022 :

- 14h animation « cuisiner avec les plantes sauvages » organisée par la Commission Environnement
- 20h à La Pépinière « Le jour de la nuit »

Mardi 18 octobre 2022 : Conseil municipal suivi d'un bureau municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.